

1 **La mairie d'Everly** : Le conseil municipal décide en 1853 la construction d'une nouvelle mairie/école pour remplacer celle alors située rue de l'église. Le nouveau bâtiment est construit entre 1860 et 1861 pour recevoir la salle du conseil municipal, l'école, le logement de l'instituteur et le local des sapeurs pompiers.



2 **La réserve naturelle de la Bassée** : Cette zone de préservation bénéficie d'un sentier de découverte accessible du 15 mars au 15 septembre. Vous pouvez y accéder en suivant les bornes fléchées vertes.

3 **Le moulin du Chatelot** : Ce moulin à plusieurs étages aurait appartenu aux moines de l'abbaye de Preuilley. Comme beaucoup d'autres moulins, il brûle sous l'Empire et certaines de ses pierres servent à construire la route allant de Bray-sur-Seine à Saint-Sauveur. Vers 1900, le moulin, possédant une turbine, est converti en scierie. Aujourd'hui, la turbine du moulin fournit du courant à son propriétaire.



RECOMMANDATIONS

Les parcours de randonnées sont communiqués seulement à titre indicatif. La Communauté de communes et les Syndicats d'initiatives déclinent toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de vos balades.

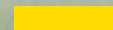
- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
- Respectez l'environnement, ne jetez pas vos détritux,
- Ne faites pas de feux,
- Observez la faune et la flore sans la toucher,
- Tenez vos chiens en laisse.



FLASHEZ-MOI
pour avoir accès
aux 19 boucles de
randonnées en
Bassée-Montois sur
votre smartphone !

BALISAGE

Continuez



Tournez



Mauvaise
direction



CODERANDO 77
01 60 39 60 69



Syndicat d'initiative de la Bassée
01 64 01 14 17

Syndicat d'initiative du Montois
01 60 67 32 32



RANDONNÉES
en Bassée-Montois

Le Marquisat d'Everly

EVERLY

12 km



Communauté de communes Bassée-Montois
12 rue Joseph Bara 77480 BRAY-SUR-SEINE
cc-basseemontois.fr



DÉPART MAIRIE D'EVERLY

Place de la Mairie, traverser les passages protégés en direction de Gouaix.

Marcher 100 m, puis tourner à droite pour descendre le chemin du Miroir.

A gauche, longer la voie ferrée et remonter le chemin des pâtures à nouveau à gauche.

Arriver à la placette, prendre à droite le chemin du château d'eau et le suivre à droite pendant près de deux kilomètres.

Pénétrer dans la réserve naturelle de la Bassée. Après la pancarte de la réserve, enjamber le pont puis prendre le premier chemin à droite (chemin du Tétret) jusqu'à la route de Bray.

Arriver à la route, tourner à gauche puis continuer sur le premier chemin à droite. Suivre celui-ci jusqu'au chemin goudronné.

A la fin du chemin, traverser le pont de la rivière "la Voulzie" et observer le moulin du Chatelot des Ormes-sur-Voulzie.

Tourner à droite quelques mètres sur la route en direction d'Everly puis continuer sur le premier chemin à gauche (chemin du Paillé). Le prendre durant 2,5 km le long de la Voulzie. A la sortie du bois, prendre le second chemin à droite pour rejoindre Chalmaison.

Arriver à Chalmaison, tourner à droite dans la rue des Méances jusqu'au lavoir. Le laisser sur la droite et continuer la route communale goudronnée, direction Everly.

Arriver à Everly par la route de Chalmaison et suivre la rue de l'église puis la route de Bray sur votre gauche pour rejoindre la Mairie.

ALERTE INFO : au fil de votre randonnée, vous rencontrerez des QR codes à flasher avec votre smartphone. Ils vous apporteront des renseignements sur les sites.

